

PROTCOLE SANITAIRE MIS EN PLACE AU CESAG

POUR ASSURER UNE PROTECTION SANITAIRE MINIMALE POUR LES PERSONNES FREQUENTANT LE CENTRE DANS LE CADRE DE LA REPRISE DES ENSEIGNEMENTS LE 1^{er} SEPTEMBRE 2020

(Conçu et validé avec le Médecin du CESAG)

MESURES CONCERNANT L'ACCES, LES MOUVEMENTS INTERNES ET LA SORTIE

ENTREES

Objectif : s'assurer que l'accès est réservé à des personnes soumises à un minimum de vérification dans un contexte de crise sanitaire conformément aux règles recommandées.

Mesures :

- 1- ouverture d'un **second accès piéton** ;
- 2- contrôle **Thermo flash** pour tout entrant (piéton et voiture);
- 3- **Désinfectant** sur les mains pour tout entrant (piéton et voiture) ;
- 4- Contrôle du **port de masque (obligatoire)** pour toutes personnes au CESAG)

SORTIES

Objectif : organiser les sorties conformément aux règles de prudence sanitaire

Mesures :

- 1- **Séparation** des files d'entrée et de sortie
- 2- Ouverture d'un portail supplémentaire pour les véhicules du personnel pour désengorger les aires de parking
- 3- Ouverture d'une **seconde sortie** pour les étudiants sur présentation de la carte d'étudiant

MOUVEMENTS

Objectif : Eviter au maximum les regroupements et les croisements

Mesures :

- 1- **Limitation** des effectifs programmés par jour faire cours (emplois du temps)
- 2- **Communication de la liste** des entrants aux sites d'accès et de sorties pour éviter les accès non autorisés
- 3- Organiser les circuits pour **éviter au maximum les croisements**
- 4- Communiquer pour encourager **les consultations en lignes et à distance des ouvrages de la bibliothèques et les travaux de groupe à distance** par les applications informatiques

MESURES AU NIVEAU DES SALLES DES COURS

Objectif : Veiller à ce que les conditions d'enseignements garantissent une protection minimale pour les étudiants et les enseignants

Mesures :

- 1- **Désinfection** de toutes les salles de classes par les équipes du service nationale d'hygiène (cela a eu lieu la dernière semaine avant la rentrée du 1^{er} septembre 2020)
- 2- **Distanciation** des places : une distance d'au moins un mètre est res
- 3- Renforcement du **nettoyage** le matin et en cours de journée ;
- 4- **aération** des salles de cours (ouverture des fenêtres) ;
- 5- Nettoyage des tables durant les pauses ;
- 6- Équipement de toutes les salles de classes en **Poubelles fermantes** ;
- 7- Équipement de toutes les poubelles en sachets poubelles vidées trois fois par jours (à la pause de mi-journée, à la pause de l'après-midi et en fin de journée) ;
- 8- Équipement de chaque salle en **désinfectant** ;
- 9- Installation à l'entrée de chaque salle de classe d'un distributeur de **solution chlorée** de désinfection des mains ;
- 10- Port de **masque** obligatoire pour enseignants et étudiants en salles de cours et dans l'enceinte du CESAG

MESURES CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'ENVIRONNEMENT (ESPACES OUVERTS) ET LES SALLES D'EAU

ESPACES OUVERTS

Objectif : Créer les conditions favorables à la protection des usagers

Mesures :

- 1- Désinfection des espaces par les équipes du service nationale d'hygiène (les 28 et 29 août 2020)
- 2- Installation de 10 points d'eau : **kiosques** lave-mains à pédales ;
- 3- **Distributeurs** automatiques et manuels de gels hydro-alcooliques et de solution chlorée ;
- 4- Équipement des poubelles en sacs **poubelles**, fréquence de vidage

SALLES D'EAU

Objectif : prendre les mesures visant à garantir la propreté des toilettes

Mesures :

- 1- **Distributeurs** automatiques de savons
- 2- Rouleaux Master papiers
- 3- Tonneau de réserve d'eau
- 4- **Renforcement** du nettoyage

MESURES AU NIVEAU DES RESTAURANTS INTERNES

Objectif : veiller au respect des conditions de restauration respectant les précautions sanitaires

Mesures :

RESTAURATION DES ETUDIANTS

- 1- Imposition du respect de la **distanciation** physique
- 2- limitation du nombre de personnes à l'intérieur du restaurant ;
- 3- usage de plats (sandwiches) à emporter mais interdiction de manger en salles
- 4- Instauration d'un **sens de circulation** (entrée, sortie)
- 5- Vérification de la qualité des plats servis

RESTAURATION DES AGENTS

- 1- Imposition du respect de la **distanciation** physique
- 2- **limitation du nombre** de personnes à l'intérieur du restaurant : interdiction de manger dans les bureaux
- 3- Instauration d'un sens de circulation (entrée, sortie)

MESURES DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION

Objectif : sensibiliser et informer sur les gestes barrières

Mesures :

- 1- Rencontre en ligne par TEAMS avec le **personnel** le 27/08/2020
- 2- Rencontre en ligne par TEAMS avec les **étudiants** le 27/08/2020
- 3- Rencontre en ligne par TEAMS avec les **enseignants** le 28/08/2020
- 4- Rencontre d'explication avec les **prestataires** le 28/08/2020
- 5- Formation des gardiens à l'usage des thermo flash en juillet 2020
- 6- Affiches de sensibilisation et Diffusion de spots de formation à l'usage du masque et au lavage des mains (grand écran à l'entrée et écran interne)

DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE MEDICALE EN CAS DE BESOIN

Objectif : assurer une prise en charge médicale en cas de besoin

Mesures :

- 1- Réservation d'une chambre de la résidence pour accueillir en cas de besoin les éventuels **cas suspects** en attendant l'appel des services nationaux
- 2- Disponibilité de l'**infirmerie** du CESAG
- 3- **Accompagnement** psycho-sociologie des personnes en besoin de soutien

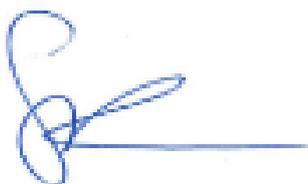
CONTROLE

Objectif : identifier rapidement et gérer les cas de non-respect des gestes barrières

Mesures :

- 1- Rondes de contrôle du port de masque et du respect des mesures barrières
- 2- Sanctions des contrevenants (signalement, exclusion, diverses mesures de rétorsion)
- 3- Retour progressif du personnel astreint au port de masque y compris au bureaux dès qu'il y a plus d'un agent

Bonne reprise à tous !



Sikatin GNANSOUNOU,

Directeur du Capital Humain, des Ressources Matérielles et du Patrimoine (DCHRMP)

Par Délégation du Directeur Général